

Publié le 13 octobre 2010 à 00h00 | Mis à jour le 13 octobre 2010 à 10h00

Cancer: se ruiner pour se soigner



Marie-Hélène Dubé et Magali Giroux ont toutes deux combattu le cancer en tentant d'éviter la ruine financière.

Photo: François Roy, La Presse



Patrick Lagacé

La Presse

Si vous avez un cancer mais que vous n'êtes pas béni par un régime d'assurance collective au travail, j'espère que vous croyez en Dieu. Sinon, pour payer vos factures, vous pourrez toujours faire de la musique dans le métro. C'est ce qu'a fait Magali Giroux.

Magali a 40 ans, elle est factrice à Postes Canada. En 2007, elle a senti une petite bosse sur son sein. Ça l'a inquiétée. Mammographie, échographie, tout le bazar.

«C'est un nodule. Bénin, a tranché la médecin

- S'il y a un doute, enlevez-le, a demandé Magali.

- On ne va pas charcuter toutes les femmes qui sont anxieuses», a répondu la doctoresse.

Anxiété ou pas, la bosse sur le sein de Magali, elle, grossissait. La factrice est retournée à l'hôpital. Examens plus approfondis. En février, la claque sur la gueule: cancer. La bosse, c'était une tumeur. Signe d'un cancer agressif.

«Ce qui m'a sauvée, c'est que la tumeur n'était pas trop grosse. Le problème, c'est que les médecins sont vigilants avec le cancer du sein, mais pour les femmes de plus de 50 ans. Ce n'est pas dans leur mentalité de penser que ça peut frapper avant...»

C'est ici, dans la conversation, dans ce Starbucks du pittoresque boulevard Saint-Martin, à Laval, que Marie-Hélène Dubé intervient en hochant la tête. Elle sait ce que c'est, le cancer: il y a sept ans, il s'est attaqué à sa glande thyroïde. Elle sait aussi ce que c'est que de se frotter au système médical.

«Parfois, les médecins, ils sont perdus...»

Avant que je les convie au Starbucks, Marie-Hélène et Magali ne se connaissaient pas. Le point qu'elles ont en commun? Frappées par le crabe, elles ont frôlé la ruine financière parce que aucun filet social n'amortit la chute des cancéreux qui doivent cesser de travailler.

Si vous avez une assurance collective au boulot, c'est assez simple. La compagnie d'assurances paie une partie de votre salaire pendant votre congé de maladie.

Magali, à Postes Canada, était surnuméraire quand la bosse est apparue. Traduction: elle n'était pas couverte par l'assurance des syndiqués permanents.

Marie-Hélène, elle, était contractuelle pour une agence fédérale. Des contrats de 90 jours, renouvelables. Et toujours renouvelés, d'ailleurs. Traduction: permanente, mais sans le statut. Sans les assurances.

Quand le cancer a frappé Marie-Hélène, elle a découvert que l'assurance emploi ne prévoit rien pour les gens qui, comme elle, doivent cesser de travailler pour combattre la maladie. Rien? Enfin, presque: 15 semaines de prestations.

«Je devais cependant, dit Marie-Hélène, avoir accumulé 632 heures de travail pour avoir droit à ces 15 semaines de prestations.»

Elle n'avait pas encore accumulé, au fédéral, ces 632 heures. Marie-Hélène Dubé avait beau travailler depuis l'âge de 16

ans et avoir contribué à la caisse de l'assurance emploi durant toutes ces années, pas grave. Ce qui fait foi de tout, c'est l'emploi occupé au moment de la demande.

«Je suis donc retournée travailler en attendant l'opération. Mes patrons ont été compréhensifs, ils m'ont permis de travailler à horaires variables, de faire du télétravail. Mais au lieu de me reposer, j'ai travaillé jusqu'à deux jours avant l'opération.»

Marie-Hélène a donc eu droit à ses 15 semaines de prestations d'assurance emploi. Petit hic: sa convalescence, en théorie, devait durer 16 semaines. Ce fut plus long encore!

Quant à Magali, elle a eu une collision frontale avec l'inhumanité du système. Pour avoir droit à ces 15 misérables semaines de prestations d'assurance emploi, il lui manquait très précisément 1,4 heure pour atteindre le seuil magique des 632 heures.

«Déjà que je pensais avoir droit à 52 semaines de prestations... Non, c'était 15. Et on me les refusait pour même pas deux heures! Je venais de me faire opérer, je pleurais au téléphone avec la dame du chômage...»

Quelqu'un, quelque part, à Postes Canada, a eu l'humanité de faire entrer Magali au boulot pendant trois heures, à classer des enveloppes. C'est ainsi qu'elle a pu dépasser le cap des 632 heures et savourer le «privège» de toucher 15 semaines de prestations d'assurance-emploi.

Mais, après 15 semaines, on fait quoi?

On fait quoi, quand une chimiothérapie peut durer, au minimum, six mois? Quand, à chaque visite à l'hôpital, le parking coûte 13\$?

Eh bien, on épuise ses REER. On arrête de payer Hydro-Québec. On pleure quand les amis font des collectes de fonds pour aider. Et on pleure quand Hydro coupe l'électricité.

On prend une deuxième hypothèque. On paie, comme Marie-Hélène, 8000\$ d'épicerie avec sa carte de crédit.

Et, comme Magali, si on a le talent, on va faire de la musique dans le métro.

«Je suis allée jouer de la guitare 30 fois dans le métro, dit Magali. À Honoré-Beaugrand. En deux heures, je faisais 60\$.

- C'était important, pour joindre les deux bouts?

- Je n'avais pas le choix. C'était nécessaire. Quand je n'y allais pas, je culpabilisais. Après la radiothérapie, je n'avais plus de prestations, plus de REER, mais j'avais un peu plus d'énergie. J'allais jouer dans le métro.»

Appuyez sur «pause», ici. Considérez la richesse de ce pays. Il est où, le filet social, pour les cancéreux qui n'ont pas le privilège d'avoir un job permanent et les avantages qui vont avec? Il n'y en a pas. Il y a 15 minables semaines de prestations, à 55% du salaire. Après? Le BS. C'est à vomir.

Une partie du problème, c'est que les malades n'ont pas de lobby. Ils n'ont pas, non plus, de Pierre-Hugues Boisvenu pour dénoncer l'inhumanité du système...

Le Dr Pierre Audet-Lapointe, porte-parole de la Coalition Priorité cancer, m'a dit, sur un sujet connexe: «On a de la difficulté à mobiliser les patients. Une explication: quand le patient a été traité, quand il a fini, il ne veut plus s'engager...»

Marie-Hélène, elle, a choisi de se battre. D'éveiller des consciences. Vous avez peut-être vu cette grande blonde, l'hiver dernier, à Tout le monde en parle. Elle y a parlé de sa pétition - 300 000 noms à ce jour - en faveur d'une réforme des critères de l'assurance emploi, pour épauler les malades.

«À la fin, est-ce que c'est mieux, pour la société, qu'on fasse faillite et qu'on dépende de l'aide sociale?» demande Marie-Hélène, mère de deux enfants.

Faute d'émouvoir les conservateurs au pouvoir, Marie-Hélène a attiré l'attention sur ce problème. Un député du NPD, Fin Donnelly, a présenté un projet de loi privé pour que l'assurance emploi verse 52 semaines de prestations aux cancéreux forcés d'arrêter de travailler.

En entrevue, M. Donnelly évoque le cas d'une citoyenne de sa circonscription, en Colombie-Britannique, qui a presque tout perdu pour cause de cancer.

Ailleurs, dit le député, les régimes d'assistance aux malades sont beaucoup plus progressistes. Notamment en Suède, par exemple.

«Ce que je sais, quand je vois des cas comme ceux de Natalie Thomas ou de Marie-Hélène Dubé, c'est que ce n'est pas le Canada dans lequel j'ai grandi.»

Partager

285 personnes

41

publicité

Annonces Google

Réso-Médecin Laval

IRM Mammaire : Faites vérifier votre examen mammaire avec un IRM.
www.echo-medic.com/irm.php

Assurance Automobile AXA

Achetez votre assurance auto sur AXA.ca & recevez 100\$ en cadeau.
AXA.ca/assurance-automobile

Assurance-Vie en Ligne

Meilleurs taux obtenus auprès de toutes les institutions financières
www.soumissionassurancevie.ca

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.